



**À :** Tous les membres

**Date :** Le 17 décembre 2021

**Objet :** COVID-19 – Modification des normes sanitaires

—

Chers membres,

À la suite du point de presse du gouvernement d'hier en fin de journée, plusieurs d'entre vous se sont interrogés sur l'impact des nouvelles mesures annoncées sur vos activités de production.

En raison de la hausse des cas de COVID-19 et de l'arrivée du variant Omicron, quelques changements aux normes sanitaires seront en vigueur dès lundi 20 décembre 2021 :

### **1) Limiter les personnes présentes à vos bureaux**

Toutes les personnes dont la présence n'est pas jugée nécessaire pour la poursuite des activités de production doivent être en télétravail (ex. : employés de bureau). A contrario, si le travail de la personne est nécessaire pour la poursuite des activités, par exemple celui d'un monteur, vous pouvez poursuivre l'activité dans vos bureaux / locaux.

### **2) Distanciation minimale de deux mètres entre les personnes**

La distanciation minimale de deux mètres entre les personnes est de retour, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur. Par ailleurs, les normes pour les petites équipes stables demeurent les mêmes.

### **3) Port du masque de qualité en continu**

Le masque de procédure doit être porté en tout temps, sauf lorsque les normes des petites équipes stables s'appliquent.

### **4) Diminution du nombre de spectateurs**

Pour les soupers-spectacles et les salles intérieures (ex. : captation et émission enregistrée devant public) la capacité maximale d'accueil est de 50 %. Les

spectateurs doivent demeurer assis et porter un masque de procédure (sauf pour boire et manger).

Les trousseaux et outils COVID-19 de la CNESST sont en cours de mise à jour. Il est donc normal que les changements identifiés dans ce mémo ne soient pas encore intégrés au *Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour la production audiovisuelle*.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe des relations de travail si vous avez des questions ou des commentaires.

Meilleures salutations,

L'équipe des relations de travail

**Association québécoise de la production médiatique**

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1  
514 397-8600

[aqpm.ca](http://aqpm.ca) | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

